

## **Procès verbal**

de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Humanium Suisse

**Le 02 août 2012**, l'Assemblée Générale de l'association Humanium Suisse s'est tenue Avenue de Choiseul 19 A, 1290 Versoix (Genève), Suisse, sous la présidence d'Olivier Soret. Les membres ont été convoqués par courriel, conformément aux statuts.

Les personnes présentes et représentées sont : Cf feuille d'émargement

Le président ouvre la séance à 19h et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

### **Ordre du jour :**

1. Présentation des activités passées
2. Rapport de l'Organe de Contrôle Interne
3. Approbation des comptes et décharge du Comité Directeur
4. Élection du Comité Directeur
5. Élection du Comité Éthique
6. Élection de l'Organe de Contrôle Interne
7. Décision sur la mise en place de l'Organe de Contrôle Externe
8. Fixation du montant de la cotisation annuelle
9. Projets en cours et perspectives futures
10. Questions-réponses

### **1. Présentation des activités passées**

Le président informe les membres présents des actions de l'association Humanium.

L'association Humanium se concentre d'une part sur des activités opérationnelles en Inde, et d'autre part sur la sensibilisation aux droits de l'enfant à travers le monde grâce au Portail des droits de l'enfant (site internet).

Le président donne les chiffres clés de l'action globale de l'association en 2011:

- un soutien actif de 700 bénévoles dans 60 pays.
- Un combat partagé par 180 000 personnes sur Facebook.
- Une aide et un soutien pour les 3 496 villageois qui bénéficient de nos projets de développement durable en Inde, principalement des femmes et des enfants.
- Une sensibilisation et une information pour 138 000 personnes à travers le monde.
- Enfin, c'est aussi 77 conseils juridiques gratuits fournis par nos juristes.

### **a) Les activités opérationnelles en Inde en 2011**

Le projet initié dans le village de Sankarapuram en Inde en 2009 pour une durée de 2 ans, a été achevé en 2011.

Le soutien de l'association Humanium a permis aux 1'362 habitants de bénéficier de programmes de développement basés sur l'éducation, la santé, la microfinance, l'environnement, les droits humains et la démocratie participative.

Les villages d'Annathur et d'Azakusamudram, ont pour leur part été initiés en 2010, pour une durée de 2 ans et seront achevés en 2012.

Le président présente les bases et objectifs poursuivis par les différents programmes dans ces villages.

- *Le programme éducation* permet de renforcer le système éducatif existant, notamment avec du matériel pédagogique, et en formant les professeurs, afin de permettre la scolarisation de 100% des enfants et l'éradication du travail des enfants.

De plus les enfants reçoivent une formation en informatique, à la fin de laquelle ils peuvent recevoir un diplôme de compétence. A cet égard, le président note la grande fierté et l'émotion pour ces enfants de recevoir une telle distinction.

Le président présente des photos de l'école de Sankarapuram.

Le président expose également le programme de prise en charge des enfants déscolarisés depuis longtemps. En effet, pour ces enfants la réintégration au sein d'une école n'est pas évidente. Pour répondre à ce besoin, le partenaire local de l'association Humanium a mis en place une école passerelle où les enfants sont suivis au cas par cas pendant une durée variant entre 6 à 18 mois.

- *Le programme santé* est principalement axé sur la sensibilisation à la malnutrition, grâce aux concours d'experts sur place.

- *Le programme de microfinance.*

Le président présente des photos de l'atelier de formation en couture du village d'Annathur.

Le président précise que lorsque les femmes gagnent de l'argent elles le réinvestissent pour le bien-être de leur famille.

Le président informe les membres présents qu'il a pu noter une réelle transformation dans le comportement, mais aussi dans le regard de ces femmes qui auparavant n'osaient pas parler avec les personnes extérieures à leur famille.

- *Le programme environnement.*

Le président précise qu'il s'agit d'une sensibilisation à l'environnement avec la mise en place d'une structure bénévole locale. Par ailleurs, il s'agit de se réapproprier une agriculture

traditionnelle. La plantation d'arbres, qui peut paraître anodine, permet d'avoir de l'ombre et une nourriture accessible et à bas coût, ainsi qu'un apport en vitamines.

*- Les programmes droits humains et démocratie participative.*

Le président explique que la municipalité permet l'accès à un bâtiment pour les populations locales, afin qu'elles puissent se retrouver et se réunir.

Dans ce local, développé en centre citoyen, les personnes peuvent obtenir un meilleur accès à leurs droits et de nombreuses informations et services.

Le président expose également les méthodes de sensibilisation, qui passent par des jeux de rôles, par des pièces de théâtre où les habitants sont les acteurs. Ils peuvent rire de certaines situations incongrues qu'ils vivent au quotidien. Cette prise de conscience permet un changement en profondeur, et l'abandon de certaines pratiques coutumières dangereuses contraires aux droits fondamentaux, notamment ceux des femmes et des enfants.

D'autre part, le président informe les membres que les femmes sont organisées en groupe d'entraide. Dès lors, quand elles font face à des difficultés financières ou psychologiques, elles peuvent en parler ensemble pour trouver une solution.

Enfin, le président rappelle l'histoire jeune Ezhilarasan qui souffrait un problème cardiaque et n'avait pas accès aux soins que requérait son état de santé. L'intervention de l'association Humanium a permis l'opération de ce jeune garçon, qui bénéficie de plus des soins appropriés. Le président rapporte le témoignage d'Ezhilarasan qui est très heureux de pouvoir enfin aller à l'école.

### ***b) Les activités de promotion des droits de l'enfant***

Le président informe les membres que le Portail des Droits de l'enfant, site internet de promotion des droits de l'enfant, fut lancé le 20 novembre 2011 dans sa version française et a déjà permis de sensibiliser et d'informer plus de 138'000 personnes dans le monde à ce jour.

Ce portail se compose d'articles présentant les droits fondamentaux de l'enfant, des focus thématiques sur les principales violations auxquelles doivent faire face les enfants dans le monde, et des fiches pays concernant 198 pays au sein desquelles sont présentés les violations les plus graves des droits de l'enfant et les associations de défense des droits qui sont présentes dans le pays concerné.

Le président présente également la Carte du respect des Droits de l'enfant dans le monde. Celle-ci a été élaborée par l'équipe de l'association Humanium à partir de l'indice de concrétisation des Droits de l'enfant qui témoigne du niveau de réalisation des Droits de l'enfant dans un pays, également conçu par Humanium. Les pays sont ainsi évalués sur une échelle de 0 à 10, 0 étant la note la plus basse de réalisation des droits.

Le président fait part aux membres de l'Assemblée Générale du travail de coordination de son équipe permanente avec les 150 bénévoles actifs dans la relecture et la traduction du Portail des Droits de l'Enfant.

La secrétaire de séance fait part des actions de l'association Humanium concernant la gestion et le développement de la help-line, qui permet de fournir un conseil juridique gratuit aux personnes qui en font la demande, dans le monde entier.

*- Réponses aux questions éventuelles:*

Aucune question n'est posée par les membres de l'Assemblée Générale.

## **2. Rapport de l'Organe de Contrôle Interne**

*- Résumé du rapport :*

" En notre qualité d'organe de révision assurant le contrôle interne de l'association Humanium, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et comptes de résultats) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation concernant la gestion financière de l'Association Humanium.

Notre révision a été effectuée de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et examens par sondage. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et la mise à disposition de l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. La comptabilité et les comptes annuels correspondent à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis."

Extrait du rapport de l'organe interne de révision à l'Assemblée Générale des membres de l'Association Humanium, présenté le 10 avril 2012 à Versoix, par Marie-Jo Raisin et Anne Toffel.

*- Réponse aux questions éventuelles:*

Aucune question n'est posée par les membres de l'Assemblée Générale.

### **3. Approbation des comptes et décharge du Comité Directeur**

Le président présente les comptes de l'association Humanium pour l'année 2011 (cf. annexe)

*- Vote d'approbation des comptes, résultat :*

Sur la proposition d'approbation des comptes, les membres de l'Assemblée Générale votant à main levée approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

*- Vote pour la décharge de responsabilité du comité directeur, résultat :*

Sur la proposition de décharge du Comité directeur, les membres de l'Assemblée Générale votant à main levée approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

### **4. Élection du Comité Directeur**

*- Le président présente les candidats suivant au Comité Directeur :*

Olivier Soret, Président  
Arndt Soret, Vice-Président  
Evelyne Herger, Trésorière  
Ariane Wuthrich, Secrétaire

*- Le vote se déroule à main levée :*

Sur l'élection des membres du Comité Directeur, les membres de l'Assemblée Générale votant à main levée approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

*- Noms et fonctions des nouveaux membres du Comité Directeur :*

Olivier Soret, Président  
Arndt Soret, Vice-Président  
Evelyne Herger, Trésorière  
Ariane Wuthrich, Secrétaire

### **5. Élection du Comité Éthique**

*- Présentation des candidats par le président*

Chloé Wagner  
Cosima Thommen  
Eric Salive

*- Le vote se déroule à main levée :*

Sur l'élection des membres du Comité Éthique, les membres de l'Assemblée Générale votant à mains levées approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

*- Noms des nouveaux membres du Comité Éthique :*

Chloé Wagner  
Cosima Thommen  
Eric Salive

## **6. Élection de l'Organe de Contrôle Interne**

- *Présentation des candidats par le président :*

Marie-Jo Raisin

Johanna Bory

- *Le vote se déroule à main levée :*

Sur l'élection des membres de l'organe de contrôle interne, les membres de l'Assemblée Générale votant à main levée approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

- *Nom de l'organe de contrôle interne élu :*

Marie-Jo Raisin

Johanna Bory

## **7. Décision sur la mise en place de l'Organe de Contrôle Externe**

- *Présentation par le président des organes susceptibles d'être désignés.*

Proposition de report jusqu'à décision du Comité Directeur, en raison des coûts que cela engendre. La désignation et l'activation de cet organe sont laissés à la discrétion du Comité Directeur.

- *Le vote se déroule à main levée :*

Concernant le report de la mise en place d'un organe de contrôle externe jusqu'à ce que le Comité Directeur statue, les membres de l'Assemblée Générale votant à main levée approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

## **8. Fixation du montant de la cotisation annuelle**

- *Proposition par le président du montant de 50 CHF.*

Discussion sur le montant.

- *Vote à main levée :*

Sur la fixation du montant de la cotisation annuelle, les membres de l'Assemblée Générale votant à mains levées approuvent à l'unanimité et sans opposition cette proposition.

Montant fixé : 50 CHF

## **9. Projets en cours et perspectives futures**

- *Le président présente les projets en cours et les perspectives futures pour l'association.*

Comme il a été exposé précédemment, 3 villages sont terminés ou en cours de finition. Ces projets de développement ayant eu l'impact positif escompté sur les populations locales, deux nouveaux projets de développement vont être initiés dans les villages d'Eappakkam et de Keelpasar pour une durée d'engagement de 2 ans.

Le président précise que ces deux nouveaux projets doivent débiter par le tri des déchets et le nettoyage du village.

Le président discute avec les membres d'un effort prochain de digitalisation et de décentralisation de l'association.

Le président annonce également la création future du Portail des Droits de l'Enfant dans sa version espagnole, permettant ainsi de sensibiliser plus de personnes dans le monde.

### **10. Questions-réponses**

*- Le président donne la parole aux membres présents qui peuvent faire part de leurs suggestions ou/et de leurs interrogations.*

Aucun des membres présents ne souhaite prendre la parole.

A 20h14, plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Olivier Soret

Marie Philippe